



Conseil d'Administration du 13 janvier 2012
Siège FFHB Gentilly

Présents : ANSQUER Monique, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BOURASSEAU Marie, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GAUTRAUD Nathalie, GOUGEON Daniel, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean Louis, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LIENARD Christian, MAILLET Christine, MARCET Odile, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : AMIEL André, LACOUX Jean-Pierre, BANA Philippe, JACQUET Michel.

Excusés : ARNAULT Francis, BECCIA Evelyne, BORD Gilles, BOUTHEMY Philippe, GLEIZES CERVERA Sophie, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, MANOUVRIER Alexis, MARTINI Laurent, SMADJA Alain.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte le vendredi 13 janvier 2012 à 15 h au siège de la FFHB en salle du Conseil.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 octobre 2011 est adopté à l'unanimité.

Le Président Joël DELPLANQUE souhaite la bienvenue aux administrateurs fédéraux à l'occasion de la tenue de ce Conseil d'Administration, il en profite pour exprimer à tous ses vœux pour l'année 2012 en complément du courrier qu'il a déjà adressé aux administrateurs en fin d'année.

Le titre de vice-Champion du Monde féminin au Brésil en décembre 2011 a montré la continuité du travail des clubs et de la fédération. Au nom du Conseil d'Administration unanime, le Président adresse ses plus chaleureuses félicitations aux joueuses et à l'encadrement de notre équipe nationale féminine

Le Conseil d'Administration adresse tous ses remerciements à la Ligue et aux Comités de Normandie ainsi qu'au club et à la ville du Havre associés aux sites de Saint Nicolas d'Aliermont, Flers et Lisieux pour l'organisation des finalités de la Coupe de la ligue féminine qui se sont déroulées en Normandie du 28 au 30 décembre 2011.

Le Conseil se félicite aussi de l'organisation remarquable de la rencontre Issy-Paris/Le Havre qui s'est déroulée à la salle Carpentier devant plus de 3700 jeunes spectateurs avec le soutien de la Mairie de Paris. Enfin la réussite de la rencontre France/Norvège dans le cadre du tournoi FDJ de Paris, qui a permis de remplir un jeudi soir le Palais omnisport de Bercy montre l'audience que le handball est bien en train d'acquérir.

Le Président et le Conseil adressent leurs plus chaleureuses félicitations à Patricia SAURINA pour sa nomination dans la promotion de décembre 2011 au grade de chevalier de La Légion d'honneur.

Enfin le Conseil d'Administration souhaite adresser tous ses encouragements et son soutien à l'Equipe de France masculine qui débute le Championnats d'Europe en Serbie à partir de cette fin de semaine.

Jean-Pierre LACOUX, avec la complicité d'André AMIEL et à la demande du Président, retrace l'historique de la Fédération Française de Handball à partir de la référence à la carte de vœux fédérale sur la pertinence de la date de naissance de la FFHB. La recherche de nos origines est un devoir de mémoire, rendu parfois difficile par la disparition de certaines archives. Les premières traces d'organisation du handball sur le plan national apparaissent en 1935 à Metz, puis en 1937, en 1941 et 1952 enfin. Une publication de déclaration, au JO du 21 septembre 1941, a permis de situer cette acte de naissance mais dans des circonstances exceptionnelles, durant la 2^{ème} guerre mondiale, et qui n'avaient pas permis sa validation dans la mesure où les actes administratifs avaient été annulés par les gouvernements en place après la guerre. Jean-Pierre LACOUX insiste sur le fait que les créateurs de cette fédération se sont parallèlement engagés contre les pouvoirs en place y compris pour certains dans la résistance active. Il apparaît important de ne pas les oublier de notre histoire en pensant que l'histoire de la FFHB commencerait en 1952.

Christine MAILLET explique simplement la justification du 60^{ème} anniversaire, dû à la référence de l'article 1 des statuts de l'annuaire, sur lequel il est précisé que les statuts ont été déclarés en préfecture en 1952. Le Comité Directeur avait, début septembre, évoqué cette question de la date anniversaire. Il s'agit de respecter l'histoire et d'émettre un avis officiel par le Conseil d'administration

A l'unanimité le Conseil se prononce en faveur de l'analyse présentée par Jean-Pierre LACOUX et André AMIEL précisant que la naissance de la FFHB remonte bien à 1941.

Jean-Pierre LACOUX propose donc que nous célébrions les 75 ans en 2016, ce qui devrait correspondre avec l'édification de la Maison du Handball à Colombes. Jean-Pierre LACOUX est chargé, en lien avec le service communication et les services administratifs, de la rédaction des ajustements statutaires pour respecter l'histoire du handball français telle que le Conseil l'a validée.

Philippe BANA et Joël DELPLANQUE évoquent le Mondial féminin qui s'est déroulé au Brésil avec la satisfaction exprimée en début de séance. Ce résultat nous conduit à l'organisation d'un Tournoi Qualificatif Olympique (TQO) avec une implantation en France. Un certain nombre de candidatures spontanées ont été enregistrées. Un budget prévisionnel et un cahier des charges liées à des exigences nouvelles de la part de l'IHF ont nécessité une réaction rapide des services fédéraux. Des contacts ont été pris avec les collectivités et le CNDS. Le TQO, sur proposition du Président, se déroulera du 25 au 27 mai 2012 à Lyon. Le Conseil d'Administration remercie Michel JACQUET, les services et les élus qui ont, fin décembre et début janvier, entamé toutes les études nécessaires à la prise de décision du Bureau Directeur précédemment réuni ce jour.

Philippe BANA rappelle que dans un contexte délicat où les autres équipes vont toutes jouer la qualification aux JO de Londres, la France jouera le jeu au cours de l'Euro 2012 en Serbie. La sélection sera la meilleure possible pour remporter un nouveau titre européen. Les calendriers 2013 et 2014 verront les compétitions démarrer encore plus tôt, ce qui nécessitera des préparations adaptées pour ces événements. Les Golden League, qui devraient être mises en place en masculins et en féminines dans les années à venir doivent compléter le calendrier avec les qualifications aux prochaines compétitions. Une prochaine réunion est prévue en Serbie avec toutes les parties prenantes.

Joël DELPLANQUE évoque la présentation et l'attribution de l'organisation du Mondial 2017 à la France. Dans cette présentation, les équipes ont été placées au centre des dispositifs d'organisation, 500 000 spectateurs au lieu de 180 000 lors des mondiaux précédents, sont attendus, le lien avec les organisations périphériques a été maintenu, l'héritage à laisser et la dimension des arénas doit donner encore une image nouvelle du handball sur le plan national.

Il faut utiliser le temps avant 2017 pour intégrer toutes nos préoccupations actuelles : arbitrage, cohésion sociale, places des clubs à travers cette compétition, le moteur c'est l'équipe de France masculine mais l'impact doit aller au-delà pour utiliser cet événement vers la gouvernance des instances appelés à gérer ces événements pour élargir son impact. Un comité stratégique devra prochainement être mis en place. Le Président lance un appel aux administrateurs afin que chacun lui fasse parvenir les idées sur les pistes à développer pour aller dans ce sens.

Patricia SAURINA présente la Coupe de la Ligue féminine sous les différents aspects à l'aide d'un diaporama illustrant la réussite de cette manifestation (joueuses, clubs, spectateurs, médias, ...) en lien avec la performance de l'équipe féminine au Brésil. Les prochaines finalités de la Coupe de la ligue auront lieu en février 2013. Un appel à candidatures est actuellement en cours.

Jean Paul DEMETZ et Jean-Louis GUICHARD présentent le bilan du TIPIFF avec un déficit récurrent sur cette manifestation. Le Trophée FDJ du 12 janvier 2012 devrait être excédentaire. Le débriefing du Trophée FDJ doit mettre en valeur les difficultés en particulier au niveau de la gestion de la corbeille mais aussi la réussite avec un basculement important des réservations qui passent de 80% à la famille du handball et 20% au grand public à 80% au grand public et 20% à la famille du handball. Le retour à Bercy de l'équipe de France devrait être programmé pour avril 2013 sur une qualification européenne eu égard au nouveau calendrier international.

Christine MAILLET insiste au niveau de la communication interne sur la mise en place des adresses génériques, avec des difficultés liées surtout au manque de volonté de chacun d'accepter une évolution qui doit permettre à l'ensemble des services fédéraux et élus, nationaux, régionaux et locaux d'avoir la même approche et la même lecture simplifiée des circuits de communication interne.

Claude PERRUCHET balaie les modifications réglementaires et les vœux des Ligues qui doivent faire l'objet d'une étude par les CPC et le CPL dans les prochaines semaines. Conformément à la nouvelle répartition des compétences adoptée par l'Assemblée Générale 2011 et sauf avis contraire du CPL ou du CPC, la majorité des textes relèvent désormais de la seule validation du Conseil d'Administration fédéral.

Alain JOURDAN, François GARCIA et Philippe BANA présentent les réflexions mis en place autour de l'Arbitrage par un groupe de travail dans le cadre des Etats Généraux de l'arbitrage et qui feront l'objet de travaux lors de la prochaine Assemblée Générale d'Evian, avec des perspectives qui devront s'adapter vers le haut niveau et un travail concomitant à faire au niveau de la base pour faire émerger les arbitres de demain. L'individualisation du parcours de l'arbitrage, les problématiques liées au problème d'argent et au statut des personnes, les formations, restent des éléments fondamentaux de l'évolution des relations entre les acteurs des structures institutionnelles. Il s'agit de partager, de changer les mentalités et les limites pour aller vers une professionnalisation maîtrisée.

Brigitte VILLEPREUX présente les Projets Territoriaux, dont le bilan sera envoyé au cours de cette semaine, la participation très importante, les territoires engagés, la reconnaissance des acteurs, la mesure des enjeux et l'anticipation au niveau de la gouvernance vis à vis des salariés, des subventions, de l'affichage à déterminer, doit amener à la rédaction d'un texte pour le Conseil d'Administration de mars de manière à pouvoir clarifier un certain nombre de choses au cours de l'Assemblée Générale d'Evian et de lever certaines incertitudes. Dans la mesure du possible, ce texte sera soumis aux prochains CPL et CPC.

Le Conseil d'Administration des 9 et 10 mars 2012, qui traitera de la préparation de l'Assemblée Générale fédérale, du résultat comptable 2011, du budget, des vœux et propositions réglementaires, se déroulera à Pontault Combault du vendredi 9 à 16 h au samedi 10 à 12 h avec une unité de lieu pour permettre une plus grande efficacité des travaux.

Alain JOURDAN présente l'ébauche de rétro planning pour l'Assemblée Générale électorale qui aura lieu le samedi 13 octobre 2012 à partir de 14 h au CNOSF à Paris avec une partie conviviale en soirée au Musée des Arts Forains de Bercy.

En fonction de l'article 24.1 des Statuts portant sur la mise en place de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales et de l'article 6.1.2 du Règlement Intérieur portant sur la déclaration de candidatures dans le cadre de l'organisation de cette élection, le Conseil d'Administration précise que le dépôt des listes, prévu 6 semaines avant la tenue de cette Assemblée Générale, est fixé au vendredi 31 août 2012 à 14 h. D'autre part, la composition de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales sera définie selon les textes précités à l'occasion du Conseil d'Administration du vendredi 15 juin 2012. Il est rappelé que cette Commission est constituée de 5 personnes : deux membres du jury d'appel, qui ne peuvent être candidats ni aux élections du Conseil d'Administration de la Fédération ni aux élections des instances dirigeantes des Ligues régionales et des Comités départementaux, et trois personnes qualifiées extérieures à la Fédération. Le président de la Commission est choisi parmi ces dernières.

Il est rappelé que la candidature d'un représentant proposé par les Ligues d'Outre-mer, en référence à l'article 14.2 des Statuts, doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée au secrétariat général de la FFHB au moins six semaines avant la date prévue de l'élection, c'est-à-dire au 31 août 2012.

Il est rappelé que la candidature d'un représentant proposé par la Ligue Nationale de handball, en référence à l'article 14.3 des Statuts, doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée au secrétariat général de la FFHB au moins six semaines avant la date prévue de l'élection, c'est-à-dire au 31 août 2012.

Le Conseil d'Administration valide ces propositions.

Le Conseil d'Administration valide la demande de la Ligue de Nouvelle Calédonie que soit acté le renouvellement des instances de cette Ligue qui se fait à l'issue des Jeux du Pacifique qui ont lieu un an avant les JO. Il s'agit d'une règle applicable à l'ensemble des fédérations sportives de ce territoire. Sachant

que l'année sportive sur ce territoire est calquée sur l'année civile, la comptabilisation des licences se fera au 31 mai 2012, pour l'année calendaire 2011 effective sur ce territoire.

Claude SCARSI et Michel JACQUET abordent la gestion des personnels de la FFHB. Il y a eu 11 recrutements depuis 2008. Le prochain recrutement concernera l'arrivée au 1^{er} février de Monsieur Hugues Augier, chargé de développement et d'animation nationale. Par ailleurs, une redéfinition de l'organisation des fonctions au sein du service informatique est en cours, parallèlement au remplacement de Monsieur Cyril Montanari. Durant ces dernières années, plusieurs départs ont été négociés sur la base de la rupture conventionnelle. Concernant la reprise du dialogue social au sein de la fédération, un accord d'entreprise est en cours de finalisation portant principalement sur les modalités de revalorisation salariale et la mise en place d'une mutuelle santé pour l'ensemble des salariés. Corrélativement à la mise en place de cet accord d'entreprise, la fédération et les syndicats ont décidé de mettre fin aux litiges en cours et de procéder à de nouvelles élections de délégués du personnel. Claude SCARSI rappelle la bonne implication des salariés dans le fonctionnement fédéral et précise que la FFHB est moins nombreuse en effectifs salariés que d'autres fédérations de taille équivalente. Enfin, suite aux injonctions de l'Urssaf visant à salarier les médecins / kinés attachés aux équipes de France, des négociations sont en cours avec ces intervenants.

Christian LIENARD présente au niveau de l'informatique, les améliorations et le calendrier des réalisations souhaitées. Il présente d'abord les bilans, les évolutions et les priorités pour l'année à venir. Les formations complémentaires seront nécessaires à mettre en place. Il propose de repenser la présentation de l'annuaire électronique fédéral et sa diffusion. Le Conseil valide cette demande qui doit se faire en lien avec Cécile MANTEL à partir d'un travail à réaliser avec Amal RENNE pour la présentation.

Le service fonctionne avec l'aide bénévole de certaines personnes que le Président souhaite inviter à l'Assemblée Générale d'Evian : Stéphane CARETTE et Michel SOUNALEIX. Les élus les remercient ainsi que le service, dont Arnaud MAYEUR, pour leurs disponibilités.

Le profil du poste à recruter en informatique est ciblé sur un technicien réseau et des compétences de webmaster. Le Conseil remercie tous ces bénévoles qui, dans l'ombre, permettent le fonctionnement de ce service.

Le Conseil demande à Philippe GREGOIRE sur proposition d'Alain KOUBI de mettre en place les fondements du Musée du handball en lien avec l'association Leg'hand de Philippe PAILHORES, Bruno MARTINI et Nadège COULET qui ont commencé à rassembler un certain nombre de pièces qui seront les bases du Musée du handball. Une convention est sur le point d'être mise en place entre cette association et la FFHB. Il s'agit de fédérer toutes les énergies pour nous aider à conserver et promouvoir notre histoire et notre patrimoine.

Jacques BETTENFELD présente les nouvelles dispositions du règlement disciplinaire dopage qui fait suite à de nombreux échanges avec le Ministère des Sports. Sur proposition du Président, le Conseil valide à l'unanimité ces dispositions. Cette décision intervient dans le cadre du mandat confié par l'Assemblée Générale 2011 de Reims au Conseil d'Administration.

Le prochain panneau du kit affichage (panneaux retraçant l'historique de la FFHB, le dernier étant celui de la période 2006/2008) est présenté par Daniel GOUGEON en fin de séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général